



SUBMISSION TO SBTi & ACTION PLAN

One of the world leaders in the packaging sector

ISSUES & CONTEXT

- Verification of the methodological compliance of existing carbon footprints with the BEGES, and conversion to the GHG Protocol format.
- Construction of SBTi trajectories using the generic methodology, and assistance with administrative submission.
- Drawing up an action plan for the organisation's worldwide scope (over 40 sites in 12 countries).

OUR APPROACH

- **Analysis of the methodological conformity of previous carbon balances:**
 - ❑ Analysis and correction of inconsistencies in activity values, calculation methods and emissions factors used,
 - ❑ Recommendation on the development of data collection processes.
- **Construction of group reduction trajectories using the SBTi methodology :**
 - ❑ Support in choosing the base year, target year & reduction methodology,
 - ❑ Construction of trajectories using the standard SBTi methodological framework & assistance with submission.
- **Definition of the decarbonisation action plan at global level, with a level of granularity by country:**
 - ❑ Forward-looking emissions modelling to project carbon footprint trends over time,
 - ❑ Co-construction of the action plan with the operational team through a macro analysis of the impacts (costs, difficulties, etc.).

RESULTS OBTAINED

- Correction of over a hundred items of data for the Group's various carbon footprints.
- Comparative analysis of SBTi methodologies to make a coherent choice in relation to the Group's activity.
- Planning of strategy co-construction workshops on the 4 most emitting scopes.



SUBMISSION TO SBTI & ACTION PLAN

One of the world leaders in the packaging sector

DELIVERABLES

TRANSFORMATION AU FORMAT GHG PROTOCOL
Tableau de synthèse des différences méthodologiques entre la méthode ABC et le GHG Protocol

Thème	Méthode Carbon ABC	GHG Protocol
Périmètre de comptabilisation	Toutes les émissions de scopes 1, 2 et 3 doivent être intégrées.	Intégration des scopes 1, 2 et 3. Les entreprises doivent comptabiliser toutes les émissions du scope 3 et évaluer et justifier les exclusions.
Méthode de comptabilisation	Soit approche « equity share » Soit approche par contrôle (financier ou opérationnel) Par défaut, le contrôle opérationnel doit être utilisé.	Soit approche « equity share » Soit approche par contrôle (financier ou opérationnel)
Catégories d'émissions	Catégories spécifiques et en phase avec les Catégorisations Fiches par FSO 14964.1.	3 scopes comprenant 6 différents postes d'émissions
G33 pris en compte	G33 pris en compte (fluides frigorigènes).	Les G33 ne sont pas intégrés, de la même façon que la réglementation française.
Electricité	Approche unique location-based.	Double approche location-based et market-based.
Electricité générée sur site et revenue	Prise en compte des consommations de combustibles correspondantes.	Intégration dans le poste « Activités amont liées à l'énergie » des émissions associées à l'électricité fabriquée sur site et sur site externe.
Emballages	Spécifiquement dissociés.	Intégrés dans le poste « Purchased goods and services ».
Immobilisations	Prise en compte des immobilisations en cours d'amortissement et émissions liées sur la durée d'amortissement.	Prise en compte des immobilisations acquises lors de l'année de reporting et calcul des émissions totales sur la durée de vie.
Catégories liées au transport de marchandises (logistique / destinataires)	Décomposition physique du transport en fret amont, interne et aval.	Décomposition du transport en fret amont (payé par l'organisateur, qui paie physiquement de l'amont ou du fret) et fret aval (non payé par l'organisateur).
Transport de marchandises amont et aval - Déchets	Les émissions liées à la fabrication des véhicules sont comptabilisées. Prise en compte des émissions associées au transport des déchets.	Les émissions liées à la fabrication des véhicules, infrastructures, peuvent être comptabilisées en option. Transport des déchets à part.
Business travel	Neuf d'intégrer à prendre en compte.	Intégral opérationnel.
Business travel - Déchets	Les émissions liées à la fabrication des véhicules sont comptabilisées. Les émissions liées au déplacement des véhicules sont à intégrer.	Les émissions liées à la fabrication des véhicules, infrastructures, peuvent être comptabilisées en option. Optionnel.
Véhicules	Les émissions liées au déplacement des véhicules sont à intégrer.	Optionnel.
Véhicules - Déchets	Les émissions liées au déplacement des véhicules sont à intégrer.	Optionnel.
Poste d'émissions « Transformation des produits vendus »	Non pris en compte explicitement. Prise en compte des émissions associées aux produits vendus et pas vraiment aux émissions associées à la fabrication de produits hors d'emballages.	Poste spécifique « émissions déclarées, par des sociétés ».
Utilisation des produits vendus	Pas de précisions sur la nature précise des émissions à prendre en compte.	Les entreprises sont tenues d'indiquer la phase d'utilisation indirecte des produits, selon importance.
Fin de vie des produits vendus	Pas de précisions sur la phase de transport associée à la fin de vie des produits.	Les entreprises sont tenues d'indiquer la phase de transport indirecte des produits, selon importance.
Actifs en leasing aval	Activités de bailleur à prendre en compte.	Activités de bailleur à part en option comptabilisable.
Actifs en leasing amont	Pas de précisions.	En option comptabilisable.

TRAJECTOIRES SBTI

Scope 1 & 2



Détails méthodologiques

CONSTRUCTION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Analyse des actions retenues pour la feuille de route sur le scope 3 – CATÉGORIE ACHAT

SCOPE 3 ACHAT

Numéro de l'action	Intitulé de l'action	Scope impacts	Pilier	Potentiel de réduction (kgCO2e)	Années d'implémentation	Année cible de début d'implémentation
1	Intégration de critères RSE dans la politique achats, et systématiser la prise en compte du carbone dans les cahiers des charges en mettant en place un critère carbone dans le choix des prestataires.	Scope 3	Amont Achat	1 840 982,72	2	2025
2	Faibilisation de la mesure carbone des produits fournis : affinement de la mesure carbone (facteurs d'émissions) et pilotage de la réduction des émissions en fonction des actions.	Scope 3	Amont Achat	3 944 962,98	4	2025
3	Rationalisation du nombre de références pour optimiser les achats / Standardisation des références stratégiques.	Scope 3	Aval Achat	375 710,76	4	2026
4	Utiliser un outil d'ACV plus performant permettant d'orienter les choix stratégiques.	Scope 3	Aval Achat	563 566,14	4	2025
5	Travailler sur les solutions possibles pour réduire les émissions au niveau du produit et des matières : moins de cartons, grammage des produits, épaisseur, substitution de matières (ex : plastiques) par des matières moins émettrices, recyclabilité.	Scope 3	Aval - Achat	1 127 132,28	4	2026
6	Interconnecter les stocks des différents sites.	Scope 3	Interne Achat	1 502 843,04	3	2027
7	Formation clients et commerciaux aux bonnes pratiques d'éco-conception.	Scope 3	Aval Achat	563 566,14	2	2025
8	Mettre en place une base de données de référence avec critères CO2 pour orienter les choix d'achats des acheteurs Autogon.	Scope 3	Aval Achat	1 051 990,13	3	2026
9	Travailler sur les solutions possibles pour réduire les émissions au niveau des processus de production.	Scope 3	Interne Achat	338 135,68	4	2026